



Le 16 janvier 2004

Monsieur Yves Séguin
Ministre des Finances

Objet : Réflexions dans le cadre des consultations prébudgétaires

Monsieur,

À titre de plus grand regroupement de personnes âgées de 50 ans et plus au Québec, la FADOQ - *Mouvement des Aînés du Québec* tient à répondre à l'invitation que vous avez lancée à la population québécoise dans le cadre de la préparation de votre prochain budget.

D'emblée, nous regrettons que cette réflexion se fasse avec, en toile de fond, le vieillissement de la population. Nous sommes loin d'être convaincus que cet état de fait puisse annoncer un quelconque naufrage de nos finances publiques, particulièrement dans le secteur de la santé.

Le principal défi que la société québécoise aura à relever en regard de cette nouvelle situation démographique sera, tout au plus, d'adapter ses institutions, ses modes de travail et ses services afin de répondre à cette nouvelle dynamique. L'État, en ce sens, devra encourager les entreprises et les syndicats à aller en ce sens.

S'il est vrai que nous connaissons, au cours des prochaines années, une augmentation importante des personnes âgées de 65 ans et plus, cela ne veut pas dire, pour autant, qu'elle aura un impact disproportionné sur l'utilisation des soins et services de santé.

L'état actuel des personnes vieillissantes ne peut servir de référence à l'état des aînés futurs. Les 50 à 60 ans d'aujourd'hui constituent une tranche de population caractérisée par de meilleurs revenus, par un niveau d'éducation plus élevé et, probablement en lien direct, par une meilleure santé.

280 000 MEMBRES !

Or, ces acquis ne disparaîtront pas subitement lorsqu'ils atteindront 65 ans. Ils représentent au contraire les assises qui nous portent à croire que l'état de santé des personnes de 65 ans et plus, en 2014, sera nettement meilleur que ce qu'il est aujourd'hui.

Que ce soit pour aujourd'hui comme pour demain, les décisions budgétaires doivent être prises en regard de cette situation. Il est navrant, par exemple, que les services de soins à domicile ne reçoivent pas plus de financement alors que les besoins sont criants et qu'ils le demeureront, nous en sommes assurés, dans les années futures. De soutenir adéquatement de tels services aurait, nous n'en doutons pas, un impact majeur en terme d'économies en hospitalisation et en hébergement

Quant à la hausse des coûts du régime d'assurance médicaments, il faudrait, là aussi, éviter de transposer dans l'avenir les résultats d'aujourd'hui. Bien sûr, nous ne sommes pas inconscients au point de croire que les personnes âgées de demain n'en consommeront plus. Cependant, nous sommes confiants que cette consommation sera retardée et qu'elle se fera de manière tout à fait différente, ne serait-ce que parce que les consommateurs âgés seront mieux informés et moins portés à systématiquement recourir à ce type d'intervention thérapeutique.

Par ailleurs, la performance des médicaments nous laisse également croire que celle-ci aura des répercussions importantes sur tout l'environnement médical et hospitalier que ce soit le recours aux hospitalisations, l'hébergement pour perte d'autonomie, les interventions chirurgicales, etc. Autant de domaines où les coûts devraient être moindres et les économies réalisées disponibles pour assurer la pérennité du régime.

Quand on parle de santé, on doit aussi évoquer l'importance de la prévention. Or, comme vous le savez, bien peu d'efforts sont faits en ce sens. Nous croyons, étant un organisme reconnu dans le domaine du loisir pour aînés, que la pratique d'une activité physique ou d'un loisir a un effet bénéfique sur la santé mentale et physique des individus. Notre réseau en est la preuve.

Le support financier d'organismes de loisir tels que le nôtre, qui s'étend à la grandeur de la province, devrait être assuré, car leur contribution au bon état de santé des Québécois est indéniable. D'ailleurs, grâce à la contribution bénévole des organisateurs aînés de loisir, l'État peut, à faibles coûts, s'assurer que ses citoyens âgés disposent d'activités physiques et de loisir de qualité et que, plus nombreux ils seront à s'en prévaloir, meilleur sera leur état de santé.

Toute la question du poids que feront peser les 65 ans et plus sur une proportion de moins en moins grande de travailleurs est navrante et devrait être dénoncée avec vigueur. D'une part, comme nous venons de l'évoquer plus haut, parce qu'il est loin d'être démontré que les aînés seront si mal en point que les services de soins crouleront sous leur poids. De plus, étant donné l'augmentation appréhendée

de la richesse des 65 ans et plus de l'an 2014, il ne faudrait pas oublier qu'ils continueront de payer leurs impôts et leurs taxes.

Là encore, on a tendance à calquer la situation future sur la présente, alors que les conditions de revenus et de travail ont été tout autre. La présence des femmes sur le marché du travail, la contribution à des REÉR, les placements boursiers, l'augmentation du nombre de propriétaires sont autant d'éléments qui l'illustrent.

S'il est un domaine où l'État devrait donner l'heure juste, c'est bien celui de la participation à l'économie et des responsabilités partagées par les différentes générations. Au lieu de perpétuellement livrer des messages alarmistes en regard du vieillissement et du fardeau que représentent les aînés, il faudrait peut-être parler plus souvent de la contribution qu'ils apportent à de nombreux secteurs de l'économie.

Que ce soit en restauration, dans le domaine culturel (théâtres d'été, spectacles), du tourisme, de l'hôtellerie et du transport (voyages de court ou moyen séjour), des services, pour ne nommer que ceux-ci, les aînés sont un puissant moteur économique. Et, nous n'avons pas parlé des revenus qu'ils génèrent pour de nombreuses municipalités et commissions scolaires.

Comme vous le voyez, Monsieur le Ministre, nous sommes convaincus de l'apport essentiel des aînés dans notre société. Nous croyons également que l'avenir s'annonce nettement moins noir que ce qu'on nous laisse entendre tout simplement parce que les futurs aînés s'y sont mieux préparés mentalement, physiquement et financièrement.

En espérant que ces quelques réflexions vous seront de quelque utilité, nous vous prions de recevoir l'expression de nos sentiments cordiaux.

Le président,



Ernest Boyer